

Courrier : le prix des voyages

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le prix des voyages

Le prix des voyages proposés par *Généralions* est-il excessif? Des lecteurs nous en font régulièrement la remarque. Extrait d'une lettre.



J.-R.P.

Les prix des voyages *Généralions* sont calculés au plus juste.

A quelques reprises, nous avons pu lire des réactions de vos abonnés au sujet des prix relativement élevés des offres de voyages publiées dans *Généralions*. S'il est vrai que certains milieux de la vente considèrent les personnes du troisième âge comme un potentiel exploitable parce

que «riche», je me permets toutefois de vous faire part de ce qui suit. Dans *Généralions* de juin dernier, nous lisons une offre de voyage pour la Croatie: «5 nuits au prix de Fr. 1990.—». Il y a quelques semaines, mon épouse et moi-même avons participé à un voyage en Croatie proposé par une

autre agence, avec pratiquement le même itinéraire et deux nuits de plus. Or, le prix était de moitié inférieur. Peut-être y verrez-vous matière à un commentaire dans un prochain numéro?

René Bourquin, Berne

(Réd. En cherchant bien, on peut toujours trouver moins cher, surtout auprès des agences qui cassent les prix. Il faut cependant comparer la qualité des services proposés, le confort du voyage et des hôtels et signaler que les voyages de *Généralions* sont toujours accompagnés. Cela représente une sécurité pour nos abonnés.)

A recommander

Abonnés depuis longtemps déjà à votre magazine, nous le lisons toujours avec plaisir et le recommandons volontiers à qui ne le connaît pas encore.

A. et R. Thentz, Cully

Première heure

J'ai retrouvé l'autre jour une lettre de votre administration accusant ré-

ception de mon inscription pour un abonnement de soutien en 1971. Je vous félicite pour la continuité et la diversification du contenu de ce magazine. Je serais curieuse de savoir s'il y a encore beaucoup d'abonnés de la première heure?

*Isabelle de Vargas,
Vers-l'Eglise*

Un grand bravo!

J'aimerais vous dire tout le bien que je pense de votre magazine. C'est avec un plaisir chaque mois renouvelé que je le découvre dans ma boîte aux lettres. J'en fais profiter une amie qui y est également devenue «accro». Un tout grand bravo à votre équipe.

*Christiane Carroz,
La Tour-de-Peilz*

Concubins lésés ou choyés?

(Réd. La lettre de Janine C., du Petit-Lancy, publiée dans notre édition de juin, a fait réagir plusieurs lectrices.)

J'ai vécu 8 ans avec mon fiancé. Nous avons travaillé tous les deux et nous partagions tous les frais. Nous ne nous sommes pas mariés à cause des enfants de mon ami. Après 4 ans de chômage, sa santé a décliné et il est mort à 65 ans. J'ai été sa garde-malade, sa cuisinière, sa ménagère. Je n'ai reçu aucun merci de ses enfants. L'hôpital ne m'a rendu que son linge sale. Après ce chagrin, je me préserve.

Madeleine N., La Chaux-de-Fonds

Rente de concubins

Comment pouvez-vous prendre la défense d'une veuve, qui décide de faire un bout de chemin avec un paysan veuf? Vous suggérez que les autorités instaurent une loi qui protège les concubins lésés. Pour ma part, je suggère plutôt aux autorités de demander aux concubins retraités de rembourser leurs rentes, qui ne se justifient plus du tout.

A.-M. S., Sion

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré au massage assis pratiqué par Sylviane Rouiller (p. 46 du numéro de septembre). L'adresse de son site internet est en fait: www.mainsetsanté.com Nos excuses.